

# Marginel®

Agent de décoffrage fortement biodégradable



## APPLICATIONS

**Marginel®** a été développé dans le cadre de la protection des personnes et de l'environnement. En conséquence, un agent de démoulage concret a été développé à partir de matières premières dérivées d'huiles végétales et de graisses animales émulsifiées dans l'eau. La création d'une nouvelle ligne de production en est le résultat.

**Marginel®** est facilement biodégradable selon le test OECD 301B (test de développement du CO<sub>2</sub>), dégradation > 60% en 10 jours. (Rapport TNO n° IMW-93-0051-01).

Le test OECD donne un aperçu de la dégradation complète du **Marginel®**, et ne peut donc pas être comparé au test CEC, dans lequel seule la dégradabilité primaire est mesurée. Grâce à une méthode de production unique, l'homogénéité de l'émulsion est garantie sur une plus longue période.

**Marginel®** est facile à pulvériser et à appliquer grâce à sa faible viscosité.

Après le démoulage, **Marginel®** donne une belle couleur uniforme à la surface du béton.

**Marginel®** ne nuit pas à l'adhérence des couches ultérieures. (Koning & Bienfait B.V., Amsterdam, rapport 248223)

**Marginel®** peut être utilisé sur les coffrages en bois (laqués et non vernis), les coffrages en acier, les coffrages en caoutchouc et les coffrages chauffants.

## AVANTAGES

- Béton sans bulles d'air
- Une "couleur" plus uniforme du béton
- Plus de 90% de matières premières renouvelables
- Plus favorable à la sécurité de travail
- Un environnement de travail plus propre
- Inodore
- Rapidement biodégradable

## MODE D'EMPLOI

Le coffrage doit toujours être propre (sans poussière ni résidus de béton) et peut être humide (sans eau libre).

**Marginel®** est facile à pulvériser à l'aide d'un pistolet (pression de pulvérisation 3 - 4 bars), avec lequel il est possible d'appliquer un film fin et régulier.

Des tuyaux et pulvérisateurs galvanisés ne peuvent pas être utilisés.

## PROPRIETES DU PRODUIT

| Nom du produit              | Marginel®                      |
|-----------------------------|--------------------------------|
| Consommation                | 20 à 30 m <sup>2</sup> / litre |
| Massa Vol. (à 15°C)         | 0,970 kg/l (eau = 1,00)        |
| Temps de séchage            | 15 – 30 minutes (à 20 °C)      |
| État physique               | Liquide                        |
| Couleur                     | Blanc                          |
| Odeur                       | légère                         |
| Point d'éclair              | > 100 °C                       |
| Point de fusion/congélation | -5 °C                          |
| Viscosité cinétique (40°C)  | 1 mm <sup>2</sup> /s           |

## CLASSIFICATION DES AGENTS DE DÉMOULAGE SELON LA FIPAH\*

|                                                                                  | A        | B                   | C       |
|----------------------------------------------------------------------------------|----------|---------------------|---------|
| <b>Matières premières renouvelables d'origine végétale et animale (hors eau)</b> | > 90 %   | > 25 % et < 90 %    | < 25 %  |
| <b>Phrases de danger (Dangers)</b>                                               | Néant    | H304 et EUH 066     | Autres  |
| <b>Point d'éclair</b>                                                            | > 100 °C | > 62 °C et < 100 °C | < 62 °C |
| <b>Aromates</b>                                                                  | < 0,01 % | < 2 %               | > 2 %   |

\*Pour tout complément d'information concernant la classification des agents de démoulage, surfez sur [www.fipah.be](http://www.fipah.be)

## RAPPORT D'ESSAIS

- Biodégradabilité rapide  
Rapport TNO n° IMW-93-0051-01
- Toxicité aiguë, ingestion par voie orale,  $DL_{50} > 2 \text{ g/kg}$   
Rapport TNO n° 354060/32
- Non-irritant ou corrosif pour la peau  
Rapport TNO n° 354061/22
- Ne provoque pas d'allergie à la peau  
Rapport TNO n° 354063/15
- N'est pas irritant pour les yeux  
Rapport TNO n° 354069/18
- Toxicité aiguë, absorption cutanée,  $DL_{50} > 2 \text{ g/kg}$   
Rapport TNO n° 354084/07
- Toxicité aiguë par inhalation,  $CL_{50} > 3,15 \text{ g/m}^3$   
Rapport TNO n° 450001.006

## EMBALLAGE ET STOCKAGE

### CONSERVATION:

Peut être conservé jusqu'à 6 mois après la date de production dans un emballage scellé, à l'abri du gel et à l'abri de la lumière directe du soleil.

### EMBALLAGE:

Disponible en bidons, fûts et conteneurs.

### CONDITIONNEMENT:

Consultez la fiche de données de sécurité. En cas de doute, contactez votre conseiller Demula.

## SANTÉ ET ENVIRONNEMENT

Avant d'utiliser **Marginel®**, Demula conseille de lire attentivement la fiche de données de sécurité afin de garantir un usage correct concernant la sécurité et les effets toxicologiques, ainsi que les informations relatives aux modalités correctes en matière de transport, stockage et usage.